



Acte n° 2023C166

DELIBERATION SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 21 SEPTEMBRE 2023

Nombre de Conseillers :

En exercice : 45

Présents : 34

Pouvoirs : 7

Votants : 41

Date de convocation du Conseil Communautaire :

Le 14/09/2023

Le 21 Septembre 2023, le Conseil de la Communauté de Communes DOMBES SAONE VALLEE, régulièrement convoqué en séance publique, s'est réuni sous la présidence de M. Marc PECHOUX, à la salle des fêtes, 47 route de Villars à Villeneuve (01480).

Présents : Gabriel AUMONIER, Marcel BABAD, Cécile BAUDOUX, Emilie BERTHOLON, Stéphane BERTHOMIEU, Ingrid BESSON, Carole BONTEMPS-HESDIN, Valérie BOYER, Armand CHAUMONT, Jacques CORMORECHE, Pascal CUNY, Anne-Marie DEGUEURCE, Carole DEMANGE, Elise DIENNET, Nicole DUGELAY, Jean-Jacques DUMONT, Yves DUMOULIN, Christine FORNES, Gilles GARNIER, Agathe IACOVELLI, Vincent LAUTIER, Amina LEGHNIDER, Corinne MARTIN GAJAC, Patrick NABETH, Marc PECHOUX, Sylvie PERMEZEL, David POMMIER, Gérard PORRETTI, Bernard REY, Pierre ROSET, Richard SIMMINI, Nathalie TISSERAND, Frédéric VALLOS, Catherine VIGNON.

Absents excusés : Didier ALBAN (Pouvoir Sylvie PERMEZEL), Fabien BIHLER, Patrick CHARRONDIERE (Pouvoir Amina LEGHNIDER), Daniel DOMPOINT (Pouvoir Christine FORNES), Emmanuelle CARGNELLI (Pouvoir Bernard REY), Bruno HENRY, Gaëlle LICHTLE, Michèle NUGUET (Pouvoir Gabriel AUMONIER), Richard PACCAUD (Pouvoir Gilles GARNIER), Stéphanie PALLIER, Delphine PICHOURON (Pouvoir Yves DUMOULIN).

Secrétaire de séance : Sylvie PERMEZEL.

OBJET : ACTION SOCIALE - Projet de modernisation de la crèche de Reyrieux - Demande de subventions

Mme Christine FORNES, Vice-Présidente en charge de l'action sociale, de la petite enfance et de l'insertion professionnelle, rappelle que le Projet de territoire adopté par le Conseil communautaire du 27 janvier 2022 se donne pour objectif d'améliorer les équipements existants. Cela concerne notamment les crèches les plus anciennes (Maison de la petite enfance à Trévoux et crèche 1001 étoiles à Reyrieux). L'enjeu est de maintenir l'attractivité de ces équipements, de préserver leur agrément d'ouverture, et d'éviter ainsi toute fermeture totale ou partielle.

Une dépense prévisionnelle pour des travaux de requalification figure dans le plan pluriannuel d'investissement mis à jour et adopté par le Conseil communautaire lors du DOB 2023. Elle sera à compléter lors du vote du budget 2024 en fonction du niveau de subventions atteint.

La CCDSV a missionné un programmiste afin de détailler les travaux de requalification nécessaires pour améliorer :

- La sécurité des enfants : positionnement du bureau de la directrice, dispositif de contrôle pour accéder à la crèche...
- Les conditions sanitaires : aménagement de la cuisine...
- Le confort d'usage pour les usagers et le personnel

Afin de financer ces travaux, la CCDSV peut prétendre aux aides de l'Etat (DETR et/ou DSIL) et de la Caisse d'allocations familiales dans le cadre du Fonds de modernisation des EAJE, selon le plan de financement suivant :

Dépenses HT		Recettes	
Etudes techniques et missions de maîtrise d'œuvre	72 024	CAF (FME)	168 000
Travaux :		Etat (DETR)	158 667
Réhabilitation de l'existant	118 132		
Agrandissement et VRD	189 905	Solde CCDSV	70 000
Mobilier et équipement	16 606		
Total HT	396 667	Total HT	396 667

Vu l'avis favorable du Bureau réuni le 07/09/2023.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire décide à l'unanimité :

- ✓ **D'AUTORISER** le président ou son représentant à demander ces subventions à l'Etat et à la Caisse d'allocations familiales ;
- ✓ **DE DIRE** que les crédits correspondant à ces opérations seront inscrits aux budgets 2023 et suivants.

A Villeneuve, le 21/09/2023

La Secrétaire de Séance,
Sylvie PERMEZEL

Affichage sous format électronique : 26/09/2023

Le Président,
Marc PECHOUX

